



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC) MARCHE DE TRAVAUX DE DESERTE FORESTIERE

1) Identification du maître d'ouvrage qui passe le marché :

Mairie d'Angletfort
230 Rue de la Mairie
01350 ANGLEFORT
Téléphone : 04 50 56 17 16.
Courriel : mairie.angletfort@gmail.com
SIRET : 210 100 103 00014.

2) Type de marché : Marché public de travaux.

3) Type de procédure : Marché à procédure adaptée (M.A.P.A) en application de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

4) Objet de la consultation : Travaux d'amélioration de la desserte forestière « Massif du Giet du Gobelet ».

5) Lieu d'exécution : Commune d'Angletfort (01350).

6) Contenu du marché : Le présent marché concerne l'exécution de travaux relatifs à l'amélioration de la desserte forestière du massif du Giet du Gobelet par la transformation d'une piste forestière empierrée en route à grumiers d'un linéaire de 1500 ml environ, la mise au gabarit et création de pistes forestières pour un linéaire cumulé de 2 520 ml environ, ainsi que l'aménagement de places de dépôt et de retour.

Les travaux seront réalisés en un lot unique et sont portés par la commune d'Angletfort.
La description des spécifications techniques est indiquée dans le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.).

Les missions de maîtrise d'œuvre ont été confiées à l'Office National des Forêts, Agence Etudes Ain Loire Rhône.

7) Variantes :

Les variantes sont autorisées, hors variante utilisant des matériaux d'empierrement recyclés.
Chaque candidat devra répondre obligatoirement à l'offre de base et pourra proposer s'il le souhaite une variante.



8) Dossier de consultation :

Le dossier de consultation est composé des documents suivants :

- ✓ Le Règlement de la consultation (RC) ;
- ✓ L'Acte d'Engagement (AE) ;
- ✓ Les Clauses Administratives particulières (CCAP) ;
- ✓ Les Clauses Techniques particulières (CCTP) ;
- ✓ Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- ✓ Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) ;
- ✓ Le plan de localisation au 1/22 000 et les plans masse au 1/5 000.

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation ainsi modifié.

9) Date limite d'exécution des travaux :

La date limite d'exécution des travaux est fixée au 1^{er} juillet 2026.
Démarrage prévisionnel des travaux sur ordre de service courant avril 2026.

10) Contenu de la candidature et de l'offre :

Dans sa réponse, le candidat devra fournir les documents suivants :

Justifications de candidature à produire par chaque candidat :

- La lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1) ;
- La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) ;
- Le cas échéant, le DC4 ou acte spécial relatif à la présentation d'un sous-traitant ;
- Les attestations d'assurances RC professionnelle et décennale ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

L'offre de chaque candidat comprenant :

- L'acte d'engagement complété, daté et signé (AE) ;
- Le bordereau unitaire des prix complété, daté et signé (BPU) ;
- Le détail quantitatif estimatif complété (DQE) ;
- Un mémoire technique d'une dizaine de pages précisant les références du candidat en lien avec le marché de travaux, les moyens spécifiquement prévus pour l'exécution du marché (moyens humains et matériels, méthodologie de mise en œuvre) ainsi que le planning prévisionnel d'exécution des travaux indiquant les principales phases du chantier.

11) Critères de sélection :

Les critères retenus dans le jugement des offres sont :

- La valeur technique appréciée sur 4 sous-critères : moyens matériels et humains prévus pour le chantier, performance sociale et environnementale, méthodologie et planning.
- Le prix.

12) Critères d'attribution et négociation :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus et leur pondération suivante :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique de l'offre : 40%

L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les trois premiers candidats ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition.



13) Date limite de réception des offres :

Le lundi 2 février 2026 à 12H00.

14) Visite obligatoire des lieux :

La visite des lieux est obligatoire. Une fiche d'émargement sera établie pour attester la présence des entreprises.

Elle aura lieu le **mercredi 14 janvier 2026 à 14h00.**

Le lieu de rendez-vous est : <https://maps.app.goo.gl/rPOYUyCAHZw7sKh8A>

15) Durée de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

16) Date et durée de publication :

Du 18 décembre 2025 au 2 février 2026 12h00, soit 46 jours.

17) Modalités de publication du présent avis :

Publication de la consultation sur le site internet de la mairie d'Angletfort et panneau d'affichage légal.

18) Modalités de remise des offres :

La transmission des offres est obligatoirement réalisée par voie matérialisée, en format papier, couplée à un envoi par voie électronique à l'adresse de la mairie : mairie.angletfort@gmail.com avec copie au maître d'œuvre glwady.sguillet@onf.fr.

Seuls seront ouverts les plis qui ont été reçus au plus tard à la date et l'heure limites de remise des offres indiquées à l'article 13 du présent avis.

La remise des plis sera réalisée soit par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) soit en mains propres contre récépissé de dépôt au siège de la mairie de d'Angletfort.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas donner suite à toute ou partie de la consultation.

19) Prix et modalités de paiement :

Les prix sont fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

Le marché est traité à prix unitaires, sur la base du bordereau des prix unitaires et des quantités réellement exécutées.

Le règlement des ouvrages et prestations réalisés est déterminé en affectant aux quantités réellement constatées les prix unitaires indiqués au BPU.

Les prix unitaires du marché sont des prix fermes, actualisables au démarrage du marché selon les conditions prévues à l'article 3.4 du CCAP.

20) Renseignements administratifs et techniques :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront adresser leurs questions par courriel à l'adresse de la mairie mairie.angletfort@gmail.com avec copie au maître d'œuvre glwady.sguillet@onf.fr, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des offres. Une réponse sera alors apportée par retour de mail et diffusée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.
